

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 113 (1987)
Heft: 17

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'idée...

pour spécialistes des sols, chefs de chantier et contre-maîtres

Lorsqu'il s'agit de réaliser des crépis de ciment résistant à l'usure et ne dégageant que très peu de poussière, seul le meilleur produit devrait, pour vous, être assez bon. Malheureusement, le meilleur n'est souvent pas le plus avantageux économiquement parlant. Cette constatation nous a incité, chez Sika, à réfléchir, étudier, tester pour enfin...



Sika AG
SikaService Lausanne
Tél. 021/20 32 71



Les aventures du sapeur sans peur.



Blague à part: si toutes les maisons étaient isolées 100% Flumroc, tout le monde y trouverait son compte – y compris les sapeurs-pompiers. Pourquoi Flumroc? Parce que c'est le seul matériau isolant suisse en laine de pierre. Un produit constitué d'un mélange de roches judicieusement dosées. Matériau calorifuge et isolant phonique par excellence, Flumroc est de surcroît le coupe-feu qui s'impose: en cas d'incendie, les flammes sont stoppées net. Produit suisse de haute qualité, Flumroc est vivement recommandé.

Flumroc SA, 1000 Lausanne 9, tél. 021/36 99 91

Nous isolons tout. Même le feu.



Le canton du Valais met au concours pour la nouvelle Ecole d'ingénieurs ETS, à Sion, les postes de

responsables

des départements suivants :

électrotechnique mécanique chimie agro-alimentaire

Conditions : Diplôme d'ingénieur EPF dans le domaine concerné ou formation jugée équivalente. Expérience dans l'industrie et dans l'enseignement souhaitée.

Langue maternelle : Française ou allemande ; très bonnes connaissances de la deuxième langue officielle.

Entrée en fonction : Partielle et progressive au 15 octobre 1987 ou à une date à convenir. Plein temps dès août 1988.

Cahier des charges et traitement : Le Service de la formation professionnelle ou le Service du personnel et de l'organisation donnera, sur demande, les renseignements nécessaires à ce sujet.

Les offres de service, rédigées sur formule spéciale fournie sur demande par le Service du personnel et de l'organisation, Planta 3, 1951 Sion, devront être adressées à ce dernier jusqu'au **30 septembre 1987** au plus tard.

Le chef du Service du personnel
et de l'organisation :
E. Grichting

Le canton du Valais met au concours pour la nouvelle Ecole d'ingénieurs ETS, à Sion, le poste de

directeur

Conditions : Diplôme d'ingénieur EPF en mécanique, ou électricité, ou physique ou chimie (ou une formation universitaire) ou agro-alimentaire, ou formation jugée équivalente. Expérience de l'industrie, de l'enseignement et de direction.

Langue maternelle : Française ou allemande (bilingue).

Entrée en fonction : 15 octobre 1987 ou à convenir.

Cahier des charges et traitement : Le Service de la formation professionnelle ou le Service du personnel et de l'organisation donnera, sur demande, les renseignements nécessaires à ce sujet.

Les offres de service, rédigées sur formule spéciale, fournie sur demande par le Service du personnel et de l'organisation, Planta 3, 1951 Sion, devront être adressées à ce dernier jusqu'au **30 septembre 1987** au plus tard.

Le chef du Service du personnel
et de l'organisation :
E. Grichting

L'Administration cantonale valaisanne met au concours le poste suivant :

ingénieur EPF

auprès du Service des ponts et chaussées et des cours d'eau, section ouvrages d'art.

Conditions :

ingénieur diplômé EPF ; expérience pratique dans le calcul des ouvrages d'art.

Langue maternelle :

française ou allemande ; bonnes connaissances de la deuxième langue officielle.

Entrée en fonction :

tout de suite ou à convenir.

Cahier des charges et traitement :

le service susmentionné ou le Service du personnel et de l'organisation donnera, sur demande, les renseignements nécessaires à ce sujet.

Les offres de services, rédigées sur formule spéciale fournie sur demande par le Service du personnel et de l'organisation, Planta 3, 1951 Sion, devront être adressées à ce dernier jusqu'au **21 août 1987** au plus tard.

Le chef du Service du personnel
et de l'organisation :
E. Grichting



Bauabteilung Kreis III

Öffentlicher Wettbewerb

Liefern von Schallschutzsystemen

Überblick

In den kommenden Jahren werden vermehrt Schallschutzbauten entlang der Eisenbahnen errichtet. Ihre visuelle Erscheinung in der natürlichen und in der gebauten Landschaft wird das Bild der Eisenbahnen in der Öffentlichkeit mitprägen. Die SBB veranstalten daher eine öffentliche Ausschreibung in zwei Stufen :

- in der ersten Stufe werden die **Produktideen und Systeme** beurteilt (Präqualifikation)
- in der zweiten Stufe wird eine begrenzte Zahl von Bewerbern eingeladen, gegen Entschädigung ein **Projekt mit Ausführungsofferte** für die Schallabschutzwände in Kaiseraugst auszuarbeiten.

Ziel dieses Verfahrens ist es :

- für das Objekt Kaiseraugst ein technisch einwandfreies, ästhetisch ansprechendes und wirtschaftliches Produkt,
- und gleichzeitig eine praxisgerechte Überprüfung des Pflichtenheftes für weitere Ausschreibungen zu erlangen.

Ausschreibung

In Kaiseraugst müssen im Frühjahr 1988 1400 m² Schallschutzwände erstellt werden. Die Unterlagen für die Stufe Präqualifikation können ab 10. August 1987 bezogen werden beim

Ingenieurbüro
Grolimund & Petermann
Thunstrasse 101a
3006 Bern – Tel. 031/44 9914

Die Angebote müssen bis spätestens am 16. September 1987 bei den Schweizerischen Bundesbahnen Bauabteilung Kreisdirektion III Postfach, 8021 Zürich eintreffen.

Alle Dokumente sind mit dem Vermerk «Schallschutzwand Kaiseraugst» zu versehen.

Teilnahmebedingungen

Teilnahmeberechtigt sind Gruppierungen von in- und ausländischen Unternehmen und Fachleuten (Bauunternehmungen, Produktehersteller, Ingenieure, Architekten, Landschaftsgestalter, Produktgestalter, Akustiker usw.), ohne Einschränkungen.

Zürich, den 31. Juli 1987

Schweizerische Bundesbahnen
Bauabteilung Kreis III

Le produit

... créer une nouvelle* génération de produits:

Sikacem® 810
pour de meilleurs
 ● Coulis d'adhérence
 ● Chapes
 ● Mortiers

* Cette émulsion d'un nouveau genre contient du bioxyde de silicium pour une bonne aptitude de réaction



Sika AG
 SikaService Lausanne
 Tél. 021/20 32 71



B2727

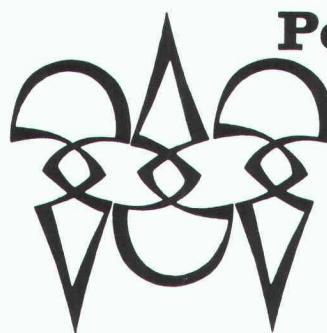
en position de tête

«Ingénieurs et architectes suisses»!
 un support publicitaire
 de haut niveau!

FRISBA
 Garages préfabriqués

Maintenant en 9 dimensions!
FRISBA SA
 1095 Lutry, Téléphone 021/391333

B1899



Polygravia sa
Photogravure et Offset

ø 368980
 Borda 28 bis
 1018 Lausanne

B1477

Avis d'inscription publique préalable à un concours de projets sur invitation

La Fondation des Immeubles pour les Organisations internationales (FIPOI), maître de l'ouvrage, 15, rue de Varembé, 1202 Genève, en accord avec l'Office des constructions fédérales à Berne et le Département des travaux publics de la République et Canton de Genève

ouvre un

concours de projets sur invitation

au sens des articles 6 et 10 du Règlement SIA 152.

Objectif

Ce concours a pour objet d'obtenir des projets en vue de la réalisation d'un bâtiment administratif (20000 m² surfaces brutes de plancher + garage pour 450 voitures) destiné au Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR) ainsi qu'à d'autres organes des Nations Unies, qui sera situé rue de Montbrillant / avenue de France à Genève.

Conditions de participation et inscription

La participation au concours est limitée à 9 bureaux d'architectes. Ceux-ci seront choisis par les organisateurs sur la base d'une inscription publique préalable ouverte aux architectes établis depuis le 1^{er} janvier 1986 dans le canton de Genève, ainsi qu'aux architectes genevois, quel que soit leur domicile, propriétaire d'un bureau.

Le choix des architectes invités à participer au concours se fera parmi les inscrits, sur la base des critères d'appréciation de leur performance. A ces fins, chaque inscription doit être accompagnée des documents suivants :

- une attestation du domicile professionnel ou privé dans le canton de Genève ; l'attestation d'origine genevoise est requise pour les architectes ayant leur domicile ailleurs ;
- une déclaration certifiant que l'architecte est établi à son compte depuis le 1^{er} janvier 1986 ;
- une présentation de la capacité et de l'organisation du bureau, en apportant la preuve de pouvoir répondre aux exigences requises pour mener à bien une réalisation d'une telle envergure.
- une liste de références d'ouvrages comparables déjà réalisés.

Indemnisation et prix

Chaque projet avec maquette rendu dans le délai et admis au jugement fera l'objet d'une indemnisation de Fr. 10 000.—. Le jury dispose en outre d'une somme de Fr. 40 000.— pour attribuer 4 ou 5 prix ainsi que de Fr. 10 000.— pour des achats éventuels.

Consultation des documents et délais

Les architectes intéressés peuvent consulter les documents, qui seront remis aux participants, au Secrétariat de la FIPOI, 15, rue de Varembé, 1202 Genève (bâtiment du CICG : bureau G 128 sinon s'adresser aux huissiers à la réception) pendant les heures d'ouverture de 8 à 12 heures et de 14 à 17 heures du 27 juillet 1987 au 28 août 1987.

Délai d'inscription : 31 août 1987, 24 heures (timbre postal fera foi).

Envoi des documents aux concurrents retenus : fin septembre 1987.

Délai de remise du projet et de la maquette : fin janvier 1988.

Zur Ergänzung unseres Planerteams suchen wir

2 Planer-Architekten (♂ oder ♀) :

einen Gestalter-Entwerfer

mit Freude am Städtebau und an dessen Realitäten (Französischkenntnisse wären für unsere Welschlandaufträge von Vorteil) ;

einen Raumplaner

mit Interesse an praxisorientierten, theoretischen Fragestellungen.

Unser Büro ist durch eine breite Fächerung der Aufgaben charakterisiert. Wir arbeiten in verschiedenen Kantonen für die öffentliche Hand und für Private.

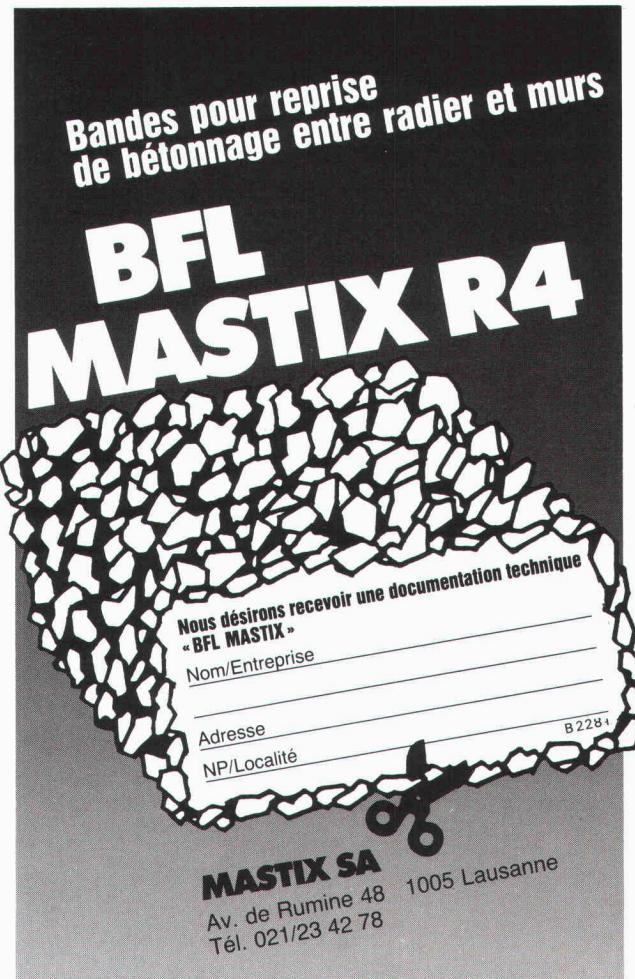
Planpartner AG

M. Steiger+L. Huber, dipl. Arch. ETH/SIA , Planer BSP
Klausstrasse 26, 8034 Zürich, Tel. (01) 252 28 28

PHOTOLITHOS
CLICHÉS
J. M. LOETSCHER

1150

Pl. Centrale 1 1003 Lausanne Tél. 021 23 64 40



Les performances

Avec Sikacem®, les crépis sont meilleurs et coûtent moins cher.

B 2728 S&N

Les avantages:

- Adhérence exceptionnelle
Bonne résistance à la compression du mortier
- Bonne étanchéité
- Résistance élevée au gel aux sels à dégeler
- Rapport prix-performances exceptionnel

Sikacem® 810

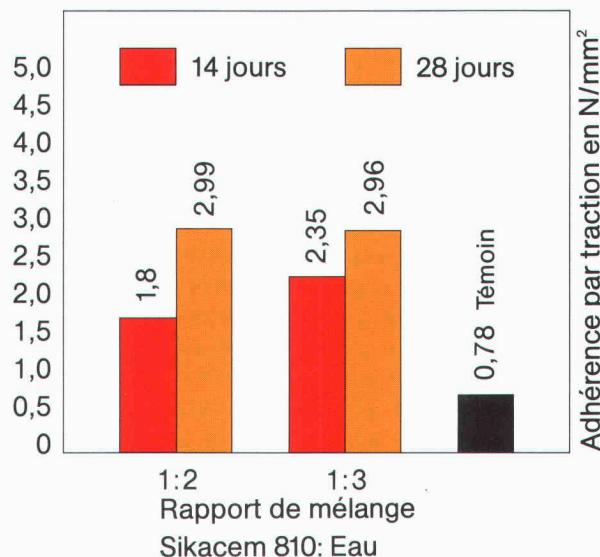
Une génération d'avant-garde

Brevets internationaux déposés



Sika AG
SikaService Lausanne
Tél. 021/20 32 71

Adhérence par traction
Coulis CP: sable = 1:1
Sikacem 810: Eau = 1:1



Bureau d'ingénieurs du génie rural et géomètre cherche

**dessinateur(trice) en génie civil
avec CFC**

pour travaux variés au sein d'une petite équipe dynamique.
Entrée en fonction : à convenir.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae à :

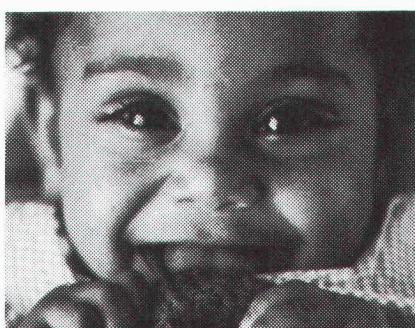
Olivier Peitrequin, ingénieur EPF/SIA
13, rue de la Porcelaine
1260 Nyon

Architecte lausannois cherche

dessinateur en bâtiment ou architecte ETS

pour travaux de dessin et chantiers sur importants projets.
Bureau dynamique, équipement informatique et emploi libre tout de suite (temporaire possible).

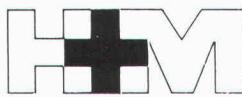
Ecrire ou téléphoner à: Christian Golay, architecte,
ch. de Boissonnet 59, 1010 Lausanne. Tél. 021/32 90 32/33.



**Parrainer un enfant...
une histoire d'amour**

CCP 10-11504-8

Terre
des hommes



HÔPITAL DE ZONE DE MONTREUX

Concours de projet d'architecture – Nouvel Hôpital de zone de Montreux

L'Association de l'Hôpital de zone de Montreux ouvre un concours de projet d'architecture (selon art. 6 du règlement SIA N° 152, édition 1972) pour la construction d'un nouvel hôpital de zone à Baugy, Commune de Montreux.

Ce concours est ouvert aux architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis sur le territoire du canton de Vaud avant le 1^{er} janvier 1987, ainsi qu'aux architectes originaires du canton de Vaud, établis hors du canton et répondant aux critères de reconnaissance du Conseil d'Etat vaudois, selon l'art. 1^{er} de la Loi sur la profession d'architecte.

Le nouvel Hôpital de zone de Montreux a une capacité d'accueil de 120 lits. Il représente une surface brute totale de 12 380 m². En plus, le programme comprend un double centre opératoire protégé (COP), un abri public, des logements du personnel et des locaux paroissiaux.

Le jury est composé de :

Membres : M. Eric Musy, architecte EPFL SIA, Lausanne (président) ; M. Andrea Roost, architecte BSA SIA, Berne ; M. Daniel Senn, architecte EPFL, Service de la santé publique et de la planification sanitaire, Lausanne ; M. Livio Vacchini, architecte, Locarno ; M. Patrick Vogel, architecte EPFL, Lausanne ; M. Jean-Pierre Müller, directeur, Hôpital de Montreux ; M. Dr René Cavin, médecin-chef, Hôpital de Montreux ; M. François Jaccard, municipal, commune de Montreux, M. Robert Rochat, président du conseil d'administration, Hôpital de Montreux.

Membres suppléants : M. Pierre Vincent, architecte, Clarens ; M. Dr Ercole Beretta, médecin-chef, Hôpital de Montreux ; M. Jean-Marc Narbel, ingénieur, membre du conseil d'administration, Hôpital de Montreux.

Les documents peuvent être consultés dès le 17 juillet 1987 et jusqu'au 24 août 1987 à l'Hôpital de zone de Montreux.

Les inscriptions se font par écrit auprès de l'Hôpital de zone de Montreux, 1820 Montreux ; le récépissé du versement d'un dépôt de Fr. 300.— devra être joint à la demande d'inscription. Le versement se fait sur le CCP 18-759-5, avec mention au dos du bulletin « concours nouvel Hôpital de zone de Montreux ».

Les concurrents dûment inscrits pourront retirer les documents dès le 27 juillet 1987, auprès de l'Hôpital de zone de Montreux.

La remise des projets est fixée au 30 novembre 1987.

Organisateur : Association Hôpital de zone de Montreux, avenue de Belmont 25, 1820 Montreux.

Nous sommes une entreprise pilote dans la fabrication et le montage d'éléments en béton préfabriqués et précontraints pour les immeubles d'habitation, les constructions industrielles, les ponts et les ouvrages de génie civil.

Pour renforcer notre bureau technique de Berne, nous cherchons un jeune et dynamique

INGÉNIEUR ETS

Les champs d'activités variés et exigeants dont notre futur collaborateur s'occupera sont les suivants :

- Etudes de projets et variantes
- Calculs statiques
- Applications CAD
- Documentations techniques
- Nouveaux produits

Nous attendons volontiers votre offre par écrit ou votre appel téléphonique (M. Bärtschi, tél. 031/55 52 85).

E ÉLÉMENT SA
Usine de préfabrication
et béton précontraint
Untermattweg 22, 3027 Berne

Architecte Projeteur

Dons artistiques, fasciné par une architecture graphique et plastique

Pour la création de grands projets en Suisse et à l'étranger

Collaboration à long terme souhaitée

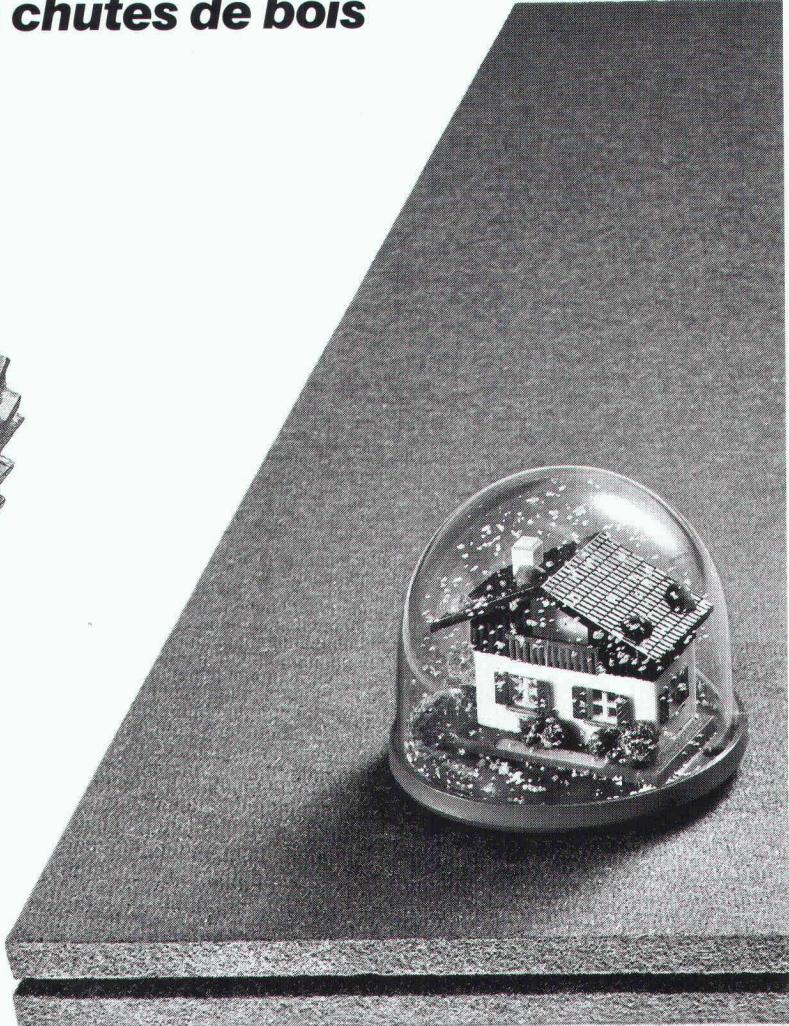
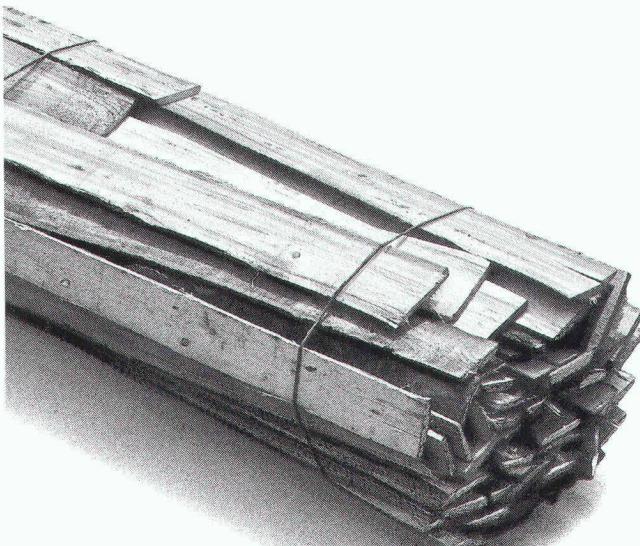
Date d'entrée à convenir

Faire offre écrite avec curriculum vitae et documents d'usages à

Monsieur R. Cottier

plus
ch-1211 genève 1
8, boulevard jamez-fazy
Architecture - arts plastiques s.o.
02 327340

L'utilisation complète des chutes de bois



B2740

**Par ex. pour
les sous-toitures**

Les qualités du bois et des panneaux sont dissimulées sous la toiture.

Les exigences requises pour un toit en pente trouvent leurs solutions dans la sous-toiture. C'est pourquoi, à cet effet, nous fabriquons depuis des années les meilleurs panneaux de sous-toiture: des panneaux à partir des chutes de bois de nos forêts - durs, poreux et à fort pouvoir isolant. Que ce soit pour les toits chauds ou les toits froids, ils protègent efficacement de la poussière, du vent, de la chaleur estivale et du froid hivernal.

PAVAROOF est le panneau jaune fabriqué spécialement pour les sous-toitures à chevauchement (recommandation SIA 164/1, zone climatique 1). Hydrofuge résistant aux pas, rationnel et facile à manipuler. ISOROOF - panneaux et accessoires - le système complet qui n'exige pas de ventilation arrière est à joints fermés et permet la diffusion de la vapeur et protège de l'humidité.

Les panneaux de fibres de bois Pavatex sont formés de part en part de bois naturel, le matériau de construction idéal, répondant parfaitement aux exigences de notre époque: économique, éprouvé et sans nuire à l'environnement. Il est intéressant de connaître ses applications en détail. Demandez notre documentation, ou des conseils personnels.

Tél. 042-36 55 66. Pavatex y arrive!



Panneaux de
fibres suisses
de qualité

pavatex ®

Pavatex SA, 6330 Cham

**Le bois sous
son meilleur aspect.**

DISTRIBUTION D'ENERGIE ECLAIRAGE CONSTRUCTION GENIE CIVIL

- Stations transformatrices sur poteau •
- Stations transformatrices «Cabine-béton» •
- Eclairage, petits - grands espaces • Mâts de lignes moyenne - haute tension • Antennes radio et télévision • Chambres de dérivation et de tirage • Mâts pour lignes trolleybus •
- Colonnes en béton armé, centrifugé ou vibré •
- Pieux de fondation • Eléments pour la construction

GRAM SA



Eléments en béton
CH-1523 Villeneuve/Lucens
Tél. : 037/64 20 21. Téléfax : 037/64 24 43 B2704

